

DÉPISTAGE DESCANCERS

Centre de coordination
Bretagne

MARS BLEU, MOIS DE MOBILISATION DÉDIÉ À LA PRÉVENTION ET AU DÉPISTAGE ORGANISÉ DU CANCER COLORECTAL

Le dépistage, un geste simple qui peut vous sauver la vie !

Vous avez entre 50 et 74 ans ? Ce message vous concerne.

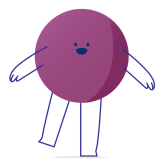
Avec près de 48 000 cas par an, le cancer colorectal est le 2^e cancer le plus fréquent chez la femme et le 3^e chez l'homme, mais aussi l'un des plus faciles à détecter tôt. Bonne nouvelle : un test **simple, rapide et gratuit** existe, à faire chez soi, **tous les deux ans, dès 50 ans**.

Il permet aussi de détecter des polypes qui peuvent être précancéreux, et que l'on peut retirer afin d'éviter l'apparition d'un cancer.

Hommes
et
femmes
de 50 à 74 ans

S'il est détecté tôt, un cancer colorectal guérit dans 9 cas sur 10.

Comment obtenir le test ?



Entre 50 et 74 ans, vous recevez un courrier d'invitation de la part de votre caisse d'assurance maladie.

Les relances sont accessibles sur votre compte Ameli, s'il est activé.

Plusieurs solutions s'offrent alors à vous pour obtenir le test :

- chez votre médecin traitant,
- chez votre pharmacien,
- en ligne sur monkit.depistage-colorectal.fr

Vous n'avez pas reçu de courrier d'invitation ?

Si vous avez entre 50 et 74 ans, sans symptôme ni antécédent, vous pouvez demander le test, même sans le courrier d'invitation. Avant la remise du test, des questions vous seront posées sur vos antécédents personnels et familiaux, et sur la présence d'éventuels symptômes digestifs, afin de s'assurer que ce test vous concerne. En fonction de votre situation, d'autres modalités pourront vous être proposées.

Important

Assurez-vous que vos coordonnées sont à jour auprès de votre caisse d'assurance maladie pour recevoir toutes les communications importantes :

CPAM : en composant le 3646
MGEN : en composant le 3676
MSA : aux numéros habituels

En quoi consiste le dépistage ?

En grossissant, certains polypes peuvent saigner. Le test de dépistage consiste à rechercher dans les selles des traces de sang invisibles à l'œil nu. Il ne nécessite qu'un seul prélèvement, grâce à un dispositif pratique, hygiénique et discret.



En cas de symptômes digestifs, il est recommandé de ne pas faire le test de dépistage et de consulter votre médecin traitant.

Des résultats le plus souvent rassurants

Les résultats du test vous parviendront par SMS si vous avez renseigné votre numéro de portable sur la fiche d'identification, ou par la Poste, dans le cas contraire.

Ils seront aussi envoyés à votre médecin traitant.



Dans 97% des cas, le test est négatif et sera à refaire dans deux ans.

En cas de positivité du test (3% des cas), vous serez orienté(e) vers un gastro-entérologue pour réaliser une **coloscopie**, un examen complémentaire qui permet de rechercher la cause de votre saignement.

Est-ce gratuit ?

Le test et son analyse sont pris en charge à 100%, sans avance de frais. La consultation chez le médecin traitant est remboursée dans les conditions habituelles par la Caisse d'Assurance Maladie et la complémentaire santé, de même que la coloscopie en cas de test positif.

Inscriptions
à partir du
17 février 2026

Participez au Défi connecté Mars Bleu !

Du 10 au 31 mars 2026, bougez pour votre santé et pour la prévention du cancer colorectal.

Marche, vélo, course... chaque pas compte !

Un défi gratuit, ludique et collectif, accessible à tous via l'application Kiplin sur téléphone portable.

Rejoignez le mouvement et faites gagner votre territoire !



**DÉFI
CONNECTÉ
Mars Bleu**

Bougeons pour notre côlon !

Pour plus d'infos, contactez l'antenne
du CRCDC Bretagne la plus proche

Côtes d'Armor

02.96.60.83.00

antenne22@depistage-cancer.bzh

Finistère

02.98.33.85.10

antenne29@depistage-cancer.bzh

Ille-et-Vilaine

02.99.30.40.10

antenne35@depistage-cancer.bzh



Morbihan

02.97.40.29.39

antenne56@depistage-cancer.bzh

DÉPISTAGE
DESCANCERS
Centre de coordination
Bretagne

Plus d'informations
sur notre site internet :

<https://depistage-cancer.bzh>

